

Je gère l'évacuation de mes cadavres de lapins

La réglementation en vigueur

Selon le Code Rural (art-R 226-3), les détenteurs de cadavres d'animaux doivent confier ceux-ci à un établissement d'équarrissage agréé. Les éleveurs doivent être en mesure de présenter à tout moment les documents attestant qu'ils ont un contrat avec un établissement agréé ou cotisent à une structure (ATM) ayant un contrat avec un établissement agréé, leur garantissant l'enlèvement et le traitement des animaux morts.

Le règlement (CE) n°1069/2009 établit les règles sanitaires applicables à la collecte, la transformation et l'élimination des cadavres.

L'arrêté du 4 novembre 2002 relatif à la protection des travailleurs des établissements d'équarrissage, rend obligatoire de stocker les conteneurs de cadavres d'animaux morts sur un emplacement, séparé de toute autre activité et réservé à cet usage; les animaux de petite taille doivent être stockés dans un équipement étanche et de manipulation facile par un moyen mécanique (bac d'équarrissage).

Le ramassage quotidien des animaux morts

- Je stocke les animaux morts dans un conteneur de stockage temporaire avec froid (congélateur ou équivalent) dans un local bétonné et clos, hors sas et hors bâtiment d'élevage, nettoyé et désinfecté, deux fois par an au minimum.
- Lors de la collecte des animaux morts, je les transporte dans un seau ou un contenant évitant toute contamination et j'évite de passer par le sas pour ne pas contaminer le local. L'utilisation de sacs « bioéquarrissables » (sacs papier doublés de sache imperméable en amidon) est conseillée pour une bonne rétention des jus dans le congélateur. Proscrire l'utilisation des big-bag, même en cas de forte mortalité.
- En cas de mortalité anormale, j'ai recours à un examen des cadavres voire à une analyse complémentaire, effectués par le vétérinaire.




Le stockage des cadavres



La veille ou le matin du jour du passage du camion d'équarrissage, je transfère les cadavres dans le bac d'équarrissage. Celui-ci est placé sur l'aire d'équarrissage, (**sécurisée et dédiée à la collecte des cadavres**), conçue de la manière suivante:

1/ Localisation

- L'aire d'équarrissage est localisée en zone publique, éloignée des zones d'habitation, des arbres, des fils électriques et téléphoniques (11 mètres) et des entrées des bâtiments, permettant la manutention sans danger des bacs d'équarrissage par un camion équipé d'une grue.
- INTERDICTION de situer l'aire d'équarrissage sur la voie PUBLIQUE (route  =danger). Le camion d'équarrissage doit pouvoir stationner et manoeuvrer sur une voie ou un terrain privé.

2/ Conception


- L'aire de collecte est positionnée sur une aire étanche (bétonnée) permettant la récupération des jus.

3/ Accès



- Les camions d'équarrissage doivent accéder au bac d'équarrissage sans entrer dans la zone professionnelle.
- L'accès à l'aire de stockage est signalisé et fléché par des panneaux (mis à disposition par les équarrisseurs) et visible la nuit.
- L'accès à la zone professionnelle est barré par une limite physique (chaîne...). L'aire est accessible aux camions (large et stabilisée) avec la présence d'une zone stable de manoeuvre

4/ Circulation du camion d'équarrissage

- La marche en avant est respectée sur le site 
- Si la marche arrière est nécessaire, elle doit se faire sur courte distance, sur voie privée, et avec une bonne visibilité

4/ Bac d'équarrissage

- Présence d'un bac d'équarrissage fermé avec palonnier intégré et en bon état.
- Pas de mélange d'espèces dans le bac (lapins + volailles par exemple).

Nettoyage et désinfection



- Le nettoyage et la désinfection du local de stockage, du congélateur, de l'aire de stockage, et du bac d'équarrissage doivent obligatoirement être réalisés au minimum deux fois par an, afin de réduire la pression de contamination entre deux bandes d'animaux, et donc de :

- Réduire les risques de contamination d'animaux qui vont entrer dans les sites de production
- Limiter la diffusion des contaminants vers les alentours (dont les autres sites de production)

Traçabilité



Le registre d'élevage doit renseigner :

- la mortalité (nombre d'animaux morts par jour et raison si le niveau est inhabituel)
- le nombre d'animaux éliminés

Les bons d'équarrissage doivent être conservés ou les informations enregistrées informatiquement.

Un échange facilité entre l'éleveur et le centre d'équarrissage



- Présence d'un panneau près de l'aire d'équarrissage avec nom et n° d'exploitation.
- Les demandes d'enlèvements sont de la responsabilité des éleveurs et pour un poids optimal de 100 Kg. L'enlèvement se fait dans les plus brefs délais:
 - Appel avant 18h = prise en compte le lendemain, enlèvement dans les 48 h (hors WE et jours fériés)
 - Appel après 18h = prise en compte le surlendemain et enlèvement dans les 48 h (hors WE et jours fériés)

Les distances de stockage minimum des cadavres



Pour les élevages soumis à la réglementation Installation classée pour la Protection de l'environnement (ICPE), je respecte les réglementations existantes vis-à-vis des distances de stockage minimum des cadavres :

	Elevage ICPE
Zones conchylicoles <i>sauf dérogation liée à la topographie, à la circulation des eaux et prévue par l'arrêté préfectoral d'autorisation</i>	500 m
Lieux de baignade <i>sauf piscine privée</i>	200 m
Habitations, stades, campings agréés ou zones destinées à l'habitation	100 m
Berges, cours d'eau alimentant une pisciculture <i>sauf les étangs empoisonnés où l'élevage est extensif sans nourrissage ou avec apport de nourriture exceptionnel</i>	50 m
Puits, forages, sources, berges, cours d'eau, rivages, aqueducs en écoulement libre, toutes installations utilisées pour le stockage des eaux (pour l'alimentation ou arrosage)	35 m

Les mesures renforcées en cas de foyer VHD



- Prévenir l'ATM Lapins (via son Groupement) du cas VHD
- Après avoir rempli son bac et son congélateur, stocker la surmortalité liée à la VHD dans des sacs « bioéquarrissables » (pas de big-bag)
- Nettoyer et désinfecter le bac d'équarrissage après enlèvement si possible à la chaux
- Chauler l'aire d'équarrissage
- En cas de chantier d'euthanasie des animaux en grand nombre (> 6 T), faire appel à l'ATM lapins pour mise à disposition d'un camion d'équarrissage adapté.

